

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GENTHOD

Séance du mardi 31 mai 2005 à 18h30

Mairie – salle du Conseil

PROCES-VERBAL



Présidence : M. STALDER Michel, *président sortant*
Mme PORCHET Arlette, *nouvelle présidente*

Présents :
Mme BOADA Anne
M. BUCHETTI Pierre-Antoine
M. COLARUSSO Alessandro
Mme EPARS Françoise
M. FEYER Georg
Mme GOBBI Eve
M. GUEx Jean-Pierre
M. LAGRANGE Philippe
M. REINMANN Bruno
M. RYCHNER Georges

Excusés : M. BAUMGARTNER Andréas
M. ALBERTO Pierre
Mme CADEI Geneviève
M. DEROBERT Michel
M. GRAND René

Assistent : Mme HUMBERT Yvonne, maire
M. SCHMULOWITZ Joël, adjoint
M. MOTTIER Gérald, adjoint



Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Hommage du maire
3. Election du Bureau pour 2005/2006
4. Discours du président sortant



1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Le président ouvre cette séance protocolaire du Conseil municipal.

2. HOMMAGE DU MAIRE

Monsieur le Président du Conseil municipal, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, Messieurs les Adjointes,

En cette veille du 1^{er} juin, nous voici arrivés au milieu de notre législature. Les nouveaux conseillers municipaux se sont bien intégrés et ont absorbé les tâches fort variées qui leur incombent tout en secondant d'une manière bénéfique ceux qui étaient déjà en place. La complémentarité joue et c'est l'apport d'une grande richesse pour chacun, ceci d'autant plus lorsque l'on écoute l'autre et que chacun se met à l'œuvre.

Le travail en commission augmente aussi, et nous sommes sollicités par des demandes les plus diverses. En effet, la construction de 48 villas dans la zone des Boulangers et de 20 dans celle de la Caracole, sans oublier les constructions aux alentours de ces parcelles, ont attiré dans notre commune des familles avec de jeunes enfants entraînant l'ouverture d'un restaurant scolaire, d'activités parascolaires dès cet automne, et d'une crèche, sans oublier les deux classes que nous avons dû aménager très rapidement pour la rentrée scolaire 2004. Fort heureusement, en réalisant la surélévation et l'aménagement de l'ancienne salle de gymnastique, au demeurant fort réussie, nous avons des réserves de locaux nous permettant de faire face à cette arrivée de nouveaux élèves. Il semblerait que, pour l'an prochain, la situation se stabilise et que l'ouverture d'une nouvelle classe ne soit pas au menu de cet automne.

Voici trente ans que nos prédécesseurs avaient construit les locatifs du chemin de Rennex destinés aux habitants de notre commune. La crise du logement se faisant à nouveau sentir, vous avez consenti à la construction d'un nouveau bâtiment de 17 appartements à la rue de la Mairie s'intégrant dans le périmètre encore constructible dans notre commune. Je puis vous affirmer qu'avec le grand nombre de demandes émanant de Gentousiens, nous n'aurons aucune peine pour la location de ces appartements qui seront construits sous le label Minergie, ceci dans l'optique de l'économie des énergies. Attitude indispensable à une époque où il faut lutter contre le gaspillage pour préserver notre environnement et notre avenir. Notre dépendance face à l'énergie est énorme, il suffit d'une panne d'électricité pour le constater. Tout s'arrête, la bougie et le feu de cheminée ne suffisent plus !

Dans les grands travaux, nous poursuivons la mise en place de nos séparatifs pour les eaux claires et les eaux usées. Travail en sous-sol indispensable et imposé par une loi fédérale, mais peu gratifiant quant aux millions que l'on investit. Nous entamons le dernier secteur de la Grande-Pièce, il restera encore quelques chemins privés du côté de la Pralay.

L'installation du téléseuil ne se fait pas sans problème. Ce secteur des télécommunications étant actuellement en constante évolution, chacun attend pour voir ce qu'il va advenir. La prudence s'installe devant l'instabilité de cette technologie.

Les projets futurs sont nombreux, ceci étant dû à la venue de nouveaux habitants : la création d'un bâtiment, dont il faudra définir le programme et qui se situera à la suite de notre salle de gymnastique tout en préservant l'espace aux alentours destiné aux loisirs de notre population ; la transformation de la Maison Leuba, qui vous sera présentée prochainement ; l'aménagement de l'aire se situant dans le périmètre de nos locatifs ; la finalisation de notre plan directeur communal, que vous pourrez avaliser cet automne ; l'aménagement du centre de notre village, qui vous sera présenté très prochainement. Le désespoir n'étant pas de mise, la création du cheminement piétonnier le long de la propriété du Grand Malagny va pouvoir se réaliser ! Le travail ne manque pas.

Tous ces programmes se répercutent sur notre secrétariat, les commissions et l'Exécutif, car rien ne se fait tout seul. Je vous assure que nous ne chômons pas et que si nous voulons qu'un dossier avance, il faut le suivre, sinon il part dans les abîmes de l'oubli.

Le vandalisme ainsi que la violence, et ceci même dans notre école, deviennent une réalité devant laquelle nous ne pouvons pas fermer les yeux. Une précarité de la parole s'installe. On ne se parle plus et c'est à travers leurs actes que les jeunes doivent démontrer aujourd'hui ce qu'ils sont au regard de leur entourage. Il faut apporter des preuves de ce qu'on est et devenir compétitif dans le milieu auquel on appartient, même si celui-ci est marginal, d'où la création de bandes de type archaïque, qui comporte aussi des règles : solidarité, défense du territoire, loyauté. Ainsi, il se crée une forte recrudescence des bagarres et des dégâts à nos installations communales. L'intervention d'un éducateur de rue et celle du bus d'animation mobile deviennent nécessaires même dans notre commune.

Pour terminer, j'aimerais remercier chacun d'entre vous pour votre investissement et votre disponibilité dans les affaires communales, ce qui n'est pas négligeable. Toute ma reconnaissance s'adresse aussi à notre personnel de mairie dont la tâche augmente et n'est pas toujours aisée, ainsi qu'à nos cantonniers et nos concierges, tous étant directement confrontés à la population qui les entoure. Je m'en voudrais d'oublier mes adjoints qui doivent suivre des dossiers de plus en plus volumineux. Tout cela demande du temps à côté des obligations professionnelles et familiales. Veuillez croire à toute ma reconnaissance pour tout ce que vous entreprenez pour le bien de Genthod que nous aimons tous.

Que Genthod vive dans la solidarité et la paix tels sont mes vœux !

3. ELECTION DU BUREAU POUR 2005/2006

Le Bureau suivant est élu par acclamation :

Présidente	:	Mme Arlette PORCHET
Vice-président	:	M. Michel DEROBERT
Secrétaire	:	M. Michel STALDER

Mme PORCHET remercie de la confiance témoignée et assure que, pour ce troisième mandat en tant que présidente du Conseil municipal, elle exécutera sa tâche au plus près de sa conscience.

4. DISCOURS DU PRESIDENT SORTANT

M. STALDER a décidé de ne pas faire un discours classique, mais de partager son interrogation sur la motivation que chaque conseiller ressent à participer à la vie publique.

En fin de compte, pourquoi sommes-nous disposés à consacrer au minimum une soirée par semaine, une soirée par mois et plusieurs soirées dans l'année pour notre village ? Les raisons peuvent être une envie de participer à la vie publique, de s'investir, un besoin de pouvoir, un sens civique, ou encore contrer les forces du mal qui voudraient s'imposer. Chacun a ses propres raisons, l'envie de donner, l'envie de recevoir, de partager, et aussi le hasard.

Le manque de motivation personnelle peut venir de peu de compassion pour autrui ou d'une charge de travail trop importante.

Le groupe est une source de motivation importante, il permet de participer à la motivation des autres, qui nous donne envie de s'investir. Personnellement, j'ai manqué très peu de réunions, je m'y sens bien.

Le groupe doit être à l'écoute, parler vrai, rester dans les limites acceptables et fondamentales, respecter la vie communautaire. La différence produit un enrichissement, chacun apporte une partie bien à lui, pour arriver à un bien commun. Avoir une vue globale et participer à l'action en oubliant les frictions.

Par contre, le grand ennemi est la frustration, qui peut être personnelle, difficile de s'exprimer, impression que personne n'écoute. Le système aussi tue la motivation, pour faire bouger, il faut du temps, et d'autres s'approprient nos initiatives. Ces derniers temps, les relations avec le niveau supérieur se sont dégradées, le pouvoir de décision des communes s'est amoindri ce qui engendre des frustrations.

Le besoin de reconnaissance est grand, alors qu'il y a beaucoup de plaintes, mais peu de remarques positives, les autorités sont contestées. Il faut se concentrer sur les problèmes et pas sur les solutions. Heureusement, à Genthod il n'y a pas de problèmes de démolition gratuite.

Mon apport personnel à la motivation du groupe a été d'essayer modestement d'augmenter le dialogue au sein du Conseil, de créer le débat, de faire un suivi des points ouverts lors de Conseils municipaux ultérieurs, de sortir du huis clos des commissions et montrer que les choses avancent gentiment au sein de ce Conseil où règne une franche fraternité.

Au niveau du canton de Genève, en moyenne plus d'un député sur cinq a démissionné lors de la législature 1999-2003, et à Collex-Bossy 53% d'élus ont démissionné. Il y a eu 29 refus de remplacement. Que se passerait-il si personne ne se présentait aux élections ? Une mise sous tutelle ? La mainmise de groupuscules extrémistes ?

Seules 9 communes n'ont pas perdu de conseillers, dont Genthod, lors de la dernière législature.

Au niveau de notre commune, l'ambiance est dynamique et les membres font preuve d'un respect mutuel et de relations personnelles saines. Tous les ingrédients sont présents, il n'y a pas de problèmes sociaux importants ou de trésorerie. Par contre, il est nécessaire de penser à avoir des visions globales inscrites dans la durée. Il est impératif de faire participer les autres et de dialoguer, d'oser entreprendre, d'œuvrer à l'établissement d'un consensus pour pouvoir avancer et mettre des choses en place, comme la crèche ou le nouvel immeuble communal.

En conclusion, je suis heureux de faire partie du Conseil municipal, néanmoins je suis conscient que la relève est de plus en plus difficile à convaincre, je regrette que les étrangers ne puissent participer au Conseil, ce qui l'aurait dynamisé.

Je termine en remerciant l'Exécutif, les Conseillers municipaux, et le secrétariat de la Mairie pour tout le travail accompli.

Mme PORCHET remercie, au nom de tous, le président sortant pour son investissement.

Mme le maire se fait un plaisir d'offrir un carton de vin à M. STALDER pour le remercier de son ouverture d'esprit et de son calme tout au long de sa présidence.

La séance est levée à 18h55, et l'assemblée est conviée à un apéritif servi dans la salle des commissions.

Le secrétaire
Michel STALDER

La présidente
Arlette PORCHET